

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
LUNDI 9 AVRIL 2018 – 10H30 - MOSTUÉJOULS**

ÉTAT DES PRÉSENCES

Communautés de communes (CC) membres	Délégués titulaires	Signatures	Délégués suppléants	Signatures
CC Aubrac-Lot -Causses-Tarn	Jean-Claude SALEIL	Présent	Guy DE SOUSA	
CC Causses-Aigoual-Cévennes-Terres solidaires	André BOUDES	Présent	Irène LEBEAU	Présente
	Madeleine MACQ	Présente	Régis VALGALIER	Présent
CC Gorges-Causses-Cévennes	Jean-Luc AIGOUY	Présent	Agnès BADAROUX	Excusée
	Henri COUDERC	Présent	Xavier GALETTO	
	Serge GRASSET	Excusé	Daniel GIOVANNACCI	Excusé
	René JEANJEAN	Excusé	Francis SÉVAJOLS	
	Michel VIELLEDENT	Présent	Roland SOURNAT	
CC Millau-Grands causses	Gérard PRÊTRE	Présent	Christophe SAINT-PIERRE	
	Hubert GRANIER	Présent	Alain ROUGET	Présent
	Bernard POURQUIÉ	Présent	Danièle VERGONNIER	Excusée
	Claude ALIBERT	Présent	Max DALET	
	Paul DUMOUSSEAU	Présent	Simone GÉLY	
CC Larzac et vallées	Guy PUEL	Présent	Esther CHUREAU	
	Lionel CAYRON	Présent	Stéphanie ANDRIEU	
	Sylvain GOUBY	Excusé	Thierry CADENET	
CC Lévézou-Pareloup	Yves MALRIC	Présent	Henri REGORD	Présent
	Patrick CONTASTIN	Présent	Hubert SEITER	
CC Saint-Affricain, Roquefort, Sept vallons	Gil CLOIX	Présent	Patrick MALLEVIALE	
	Pierre PANTANELLA	Présent	Pascal RIVIER	

NB. Sauf pour la CC Millau-Grands causses, les délégués suppléants ne représentent pas forcément le titulaire en face duquel ils sont inscrits dans le tableau, mais peuvent représenter tout autre titulaire de leur communauté.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Pierre PANTANELLA

AUTRES PERSONNES ASSISTANT À LA RÉUNION

Hugo BALAGUÉ (stagiaire à la CC Millau-Grands causses), Stéphanie BRAUD (animatrice du contrat de rivière Tarn-amont au SMBVTA¹), Jean-Jacques CHARLES (responsable du service « environnement » à la CC Millau-Grands causses), Nicolas DELAMON (animateur du Papi² d'intention Tarn-amont à la CC Millau-Grands causses), Florian FERGEAULT (chargé de missions « rivières » à la CC Millau-Grands causses), Anne GÉLY (animatrice du SAGE³ Tarn-amont au SMBVTA), Noémie JEANJEAN (responsable du service « eau – gemapi⁴ » à la CC Causses- Aigoual-Cévennes-Terres solidaires), Laura PESSATO (stagiaire au SMBVTA),

¹ Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont

² Programme d'actions de prévention des inondations

³ Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

⁴ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Julien RAYNAL (chargé de missions « rivières » au SMBVTA), Mathieu ROUY (chargé d'interventions « espace rural » à l'Agence de l'eau Adour-Garonne)

ORDRE DU JOUR

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

- Élection du président
- Élection du premier vice-président
- Élection du deuxième vice-président
- Élection du troisième vice-président
- Élection des cinq autres membres du bureau
- Élection des membres de la commission d'appel d'offres
- Désignation d'un référent pour chacune des six unités géographiques

QUESTIONS DIVERSES

Hubert Granier, maire de Mostuéjols, accueille les participants. Henri Couderc, signataire de la convocation en tant que président de la communauté de communes accueillant le siège du nouveau Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont (SMBVTA) ouvre la séance et donne la parole à Madeleine Macq, doyenne de l'assemblée. Elle procède à l'appel nominal des délégués, constate que le quorum est déclaré et le comité syndical installé. Pierre Pantanella est désigné secrétaire de séance.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT – DE_001_2018

Madeleine Macq fait procéder à l'élection du président par le comité syndical.

Guy Puel et Michel Vieilledent sont désignés assesseurs pour procéder aux dépouillements des votes.

Madeleine Macq fait un appel à candidature. Jean-Luc Aigouy est candidat.

Un papier blanc est distribué aux 18 délégués votants qui déposent ensuite leur bulletin de vote dans l'urne à l'appel de leur nom.

Les résultats du premier tour de scrutin donnent 2 bulletins blancs ou nuls et 16 voix pour Jean-Luc Aigouy.

→ Jean-Luc Aigouy, ayant obtenu la majorité absolue, est élu président.

ÉLECTION DES TROIS VICE-PRÉSIDENTS – DE_002_2018

Jean-Luc Aigouy fait procéder à l'élection des 3 vice-présidents par le comité syndical.

Pour la première vice-présidence, Jean-Luc Aigouy propose Hubert Granier.

Jean-Luc Aigouy fait un appel à candidature. Hubert Granier est candidat.

Selon le choix du comité syndical, il est procédé au vote à main levée.

→ Hubert Granier, à l'unanimité, est élu premier vice-président.

Pour la deuxième vice-présidence, Jean-Luc Aigouy propose Madeleine Macq.

Jean-Luc Aigouy fait un appel à candidature. Madeleine Macq est candidate.

Selon le choix du comité syndical, il est procédé au vote à main levée.

→ Madeleine Macq, à l'unanimité, est élue deuxième vice-présidente.

Pour la troisième vice-présidence, Jean-Luc Aigouy propose Pierre Pantanella.

Jean-Luc Aigouy fait un appel à candidature. Lionel Cayron et Pierre Pantanella sont candidats.

Un papier blanc est distribué aux 18 délégués votants qui déposent ensuite leur bulletin de vote dans l'urne à l'appel de leur nom.

Les résultats du premier tour de scrutin donnent 4 voix pour Lionel Cayron et 14 voix pour Pierre Pantanella.

→ **Pierre Pantanella, ayant obtenu la majorité absolue, est élu troisième vice-président.**

ÉLECTION DE CINQ MEMBRES DU BUREAU – DE_003_2018

Jean-Luc Aigouy fait procéder à l'élection des 5 autres membres du bureau par le comité syndical.

Il rappelle que l'article 8 des statuts du SMBVTA fixe une répartition des 9 sièges du bureau (incluant le président et les 3 vice-présidents) entre les 7 communautés de communes membres : 3 sièges pour la CC Gorges-Causse-Cévennes, 3 sièges pour la CC Millau-Grands causses, 3 sièges pour les 5 autres CC (Causse-Aigoual-Cévennes-Terres solidaires, Larzac-Vallées, Lévézou-Pareloup, Saint-Affricain-Roquefort-Sept vallons).

Jean-Luc Aigouy propose la candidature des délégués suivants : Lionel Cayron, Henri Couderc, Paul Dumousseau, René Jeanjean et Guy Puel.

Selon le choix du comité syndical, il est procédé au vote à main levée.

→ **Lionel Cayron, Henri Couderc, Paul Dumousseau, René Jeanjean et Guy Puel, à l'unanimité, sont élus membres du bureau.**

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – DE_004_2018

Jean-Luc Aigouy fait procéder à la désignation des 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants membres de la commission d'appel d'offres (CAO) par le comité syndical.

Jean-Luc Aigouy propose la candidature des délégués suivants :

- André Boudes, Paul Dumousseau, Hubert Granier, Madeleine Macq et Pierre Pantanella en tant que membres titulaires ;
- Lionel Cayron, Patrick Contastin, Guy Puel, Jean-Claude Saleil et Régis Valgalier en tant que membres suppléants.

→ **Sont désignés membres de la CAO : André Boudes, Paul Dumousseau, Hubert Granier, Madeleine Macq et Pierre Pantanella en tant que membres titulaires, Lionel Cayron, Patrick Contastin, Guy Puel, Jean-Claude Saleil et Régis Valgalier en tant que membres suppléants.**

Le président complète la composition de la CAO.

DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT POUR CHACUNE DES SIX UNITÉS GÉOGRAPHIQUES – DE_005_2018

Jean-Luc Aigouy fait procéder à la désignation, par le comité syndical, d'un référent pour chacune des 6 unités géographiques (UG) composant le bassin du Tarn-amont, dont le rôle sera de relayer les problématiques locales au comité syndical.

→ **Sont désignés référents des unités géographiques :**

- **UG Haut-Tarn, Tarnon-Mimente : Michel Vieilledent,**
- **UG Gorges du Tarn et Jonte : Jean-Luc Aigouy,**
- **UG Vallée du Tarn : Hubert Granier,**
- **UG Dourbie-Trévezel : Lionel Cayron,**
- **UG Muse et Lumensonnesque : Patrick Contastin,**
- **UG Cernon-Soulzon : Gil Cloix.**